

Réf: Dossier 348548

Avis de constitution

SOCIETE « MOUSSA DIALLO SERVICES » en abrégé « M.D.S »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Agripac près
de ocpv ; Lot : 1044; Ilot : 136, Lot 1044, Ilot 136

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024 , et enregistrés le 16/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOUSSA DIALLO SERVICES » en
abrégé « M.D.S »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE BIENS, DE
PERSONNELS ET DE MARCHANDISES-
LOTISSEMENT DE TERRAINS-
IMPORT-EXPORT-
COMMERCE GENERAL-
DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Agripac près
de ocpv ; Lot : 1044; Ilot : 136, Lot 1044, Ilot 136

Dirigeant(s) M DIALLO DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10572 du 15/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63253/GTCA/RC/2024 du 15/10/2024

